



Patrice Delatre
Président de la Commission Régionale d'Arbitrage
06 89 51 30 08
Patrice.delatre@gmail.com

Oissel le 8 novembre 2021

à

Mesdames et Messieurs les Présidents
des clubs normands

**Objet : détection et inscription de nouveaux arbitres
pour la saison 2022**

Madame, Monsieur,

L'organisation de la saison 2022 (dates, stage ,calendrier etc...) se met en place doucement
L'organisation de l'arbitrage pour les épreuves en est un des éléments.

La ligue de Normandie de Triathlon en collaboration avec la Commission Nationale Arbitrage (FFTRI) recrute et propose une formation pour des nouveaux arbitres saison 2022.

La formation pour les arbitres (nouveaux et anciens) se déroulera le 11 décembre à Houlgate sur une 1/2 journée obligatoire .Les modalités de celle –ci seront précisées dès la fin des inscriptions prévue le 20 novembre.(fiche de préinscription jointe)

Peuvent postuler à cette formation des licenciés des deux sexes, ayant pratiqué ou non et âgés au minimum de 15 ans. Pour les mineurs, les missions d'arbitrage font l'objet de quelques spécificités de tutorat, d'accompagnement et de missions.

Après vérification, je vous informe que votre club n'était pas en conformité avec le règlement de la ligue concernant l'arbitrage...situation à régulariser pour 2022.

Compte tenu du contexte, les années 2020 et 2021 seront considérées comme des années « blanches » sans pénalité mais pour 2022 le règlement « arbitrage » sera remis en place.

Selon le règlement de la CRA, validé par le CD de la ligue de Normandie, les clubs ou associations ont obligation de présenter un ou des arbitres selon les effectifs d'adhérents adultes, faute de quoi, ils sont pénalisés.

L'intérêt n'est pas d'avoir le minimum d'arbitres réglementaires, mais au contraire un nombre plus élevé de façon que chacun fasse selon sa disponibilité et soit interchangeable suivant ses impératifs personnels (professionnels, familiaux, sportifs, dates, etc).

De plus, les nouveaux arbitres seront intégrés dans chaque équipe et pour chaque épreuve, aidés, épaulés par l'arbitre principal arbitre principal adjoint ou des arbitres expérimentés.

Ils devront être capables d'assurer toutes les missions d'arbitrage possibles en fonction du format de l'épreuve (monter sur une moto, sur un bateau, faire du vélo....)

Une journée d'arbitrage peut débuter à 6h00 et se terminer vers 20h00...

Les arbitres auront l'obligation d'arbitrer au minimum deux manifestations pendant la

saison. Ce minimum fait d'ailleurs partie de la formation pratique sur le terrain et permet d'œuvrer sur les différents types d'épreuves et à des postes différents.

5 choix de journée au préalable permettront d'établir le calendrier des missions pour chacun en référence au calendrier prévisionnel des épreuves.

Un engagement écrit sera à signer. Les modalités sur le prêt de matériel et les frais engagés y seront mentionnés (remboursement des frais de formation si abandon, restitution du matériel...)

Je compte sur vous pour diffuser la présente très largement et motiver les postulants autant que possible et pour certains clubs être en conformité avec le règlement intérieur « arbitrage » de la ligue.

Attention : Les inscriptions ne seront validées que sur présentation d'une licence ou adhésion à un club ou association affiliés à la FFTRI.

Les membres de la CRA se réservent le droit de ne pas retenir certaines candidatures pour des raisons d'organisation (accueil limité) ou d'équité entre clubs (trop d'arbitres dans un club qui pénalisent la présence d'arbitre dans un autre...) Vous recevrez dans ce cas une information motivée.

Les candidatures doivent parvenir à la ligue avant le 20 novembre 2021 pour permettre l'organisation des formations.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à m'interroger par le moyen de votre choix.

Dans l'attente de vous lire,

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments sportifs.

Le Président de la CRA NORMANDIE,

Patrice Delatre

Fiche d'inscription à renseigner très précisément et à renvoyer à la ligue soit par courrier postal ou par mail : ligue1920@orange.fr

[ou à patrice.delatre@gmail.com](mailto:patrice.delatre@gmail.com)

Documents et renseignements nécessaires lors de l'inscription, à envoyer avant le 1 décembre 2020, date limite des inscriptions .

Nom et Prénom :

Nom du club :

Licence N° et Type :

Date de naissance :

Adresse postale :

Adresse mail :

N° tel :

Nombre d'années de pratique ,dates et catégories(club ou association) :

Pour des raisons d'intendance,de commande de matériel (pris en charge par la ligue, sous conditions):

Taille pour un polo :

Taille pour la veste d'arbitre. :

Taille pour les gants. :

Pour info, la ligue en accord avec la CRA prendra en charge la somme de 50 € (si besoin) et en une seule fois pour l'achat d'un casque moto homologué, acheté chez notre partenaire officiel.

Cette aide se fera sur demande à l'issue de la formation et après accord du président de la CRA.